الجمهوريـــــــــــــة الجزائريـــــــــة الديمقراطيـــــــة الشعبيـــــة
وزارة التعليـــــــم العـــــــالي و البحـــــث العلـــــمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف
People's Democratic Republic of Algeria
Ministery of Higher Education and Scientific Research
University of science and Technology of Oran Mohamed Boudiaf

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR LE RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°11/EXTENSION-LM2SC/USTOMB/2026

EXTENSION DES LOCAUX DU LABORATOIRE DE RECHERCHE DE MECANIQUE DES STRUCTURES ET STABILITE DES CONSTRUCTIONS LMSSC AU NIVEAU DU CAMPUS DE L'IGCMO AU PROFIT DE L'USTO

NIF : 408020000310039

-Conformément à **l'article N°26** du cahier des charges « attribution provisoire »

Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , l'USTOMB informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales **N°11/EXTENSION-LM2SC/USTOMB/2026 publié le 27/08/2026 sur les journaux « LE REGIONAL ET EL DJMHOURIA** et la presse électronique, relatif à **l'EXTENSION DES LOCAUX DU LABORATOIRE DE RECHERCHE DE MECANIQUE DES STRUCTURES ET STABILITE DES CONSTRUCTIONS LMSSC AU NIVEAU DU CAMPUS DE L'IGCMO AU PROFIT DE L'USTO**, qu'à l'issu du jugement des offres, le marché **est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants** :

Intitulé du lot	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre financière	Délai d'exécution	Note technique	Note financière	NIF
LOT UNIQUE : EXTENSION DES LOCAUX DU LABORATOIRE DE RECHERCHE DE MECANIQUE DES STRUCTURES ET STABILITE DES CONSTRUCTIONS LMSSC AU NIVEAU DU CAMPUS DE L'IGCMO AU PROFIT DE L'USTO	**PLI N°01: EURL EL HADJ AHMED**	**Montant de la soumission TTC= 66 458 739,20 DA/TTC**	**730 jours**	**69 points**	**Offre moins disante**	**000314042260568**

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché, dans le cadre de l'appel d'offre, peut introduire un recours, auprès **de la commission sectorielle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.**

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Recteur de l'USTOMB

الحراك الإخباري - ANEP 2631015529 - 02.11.2026